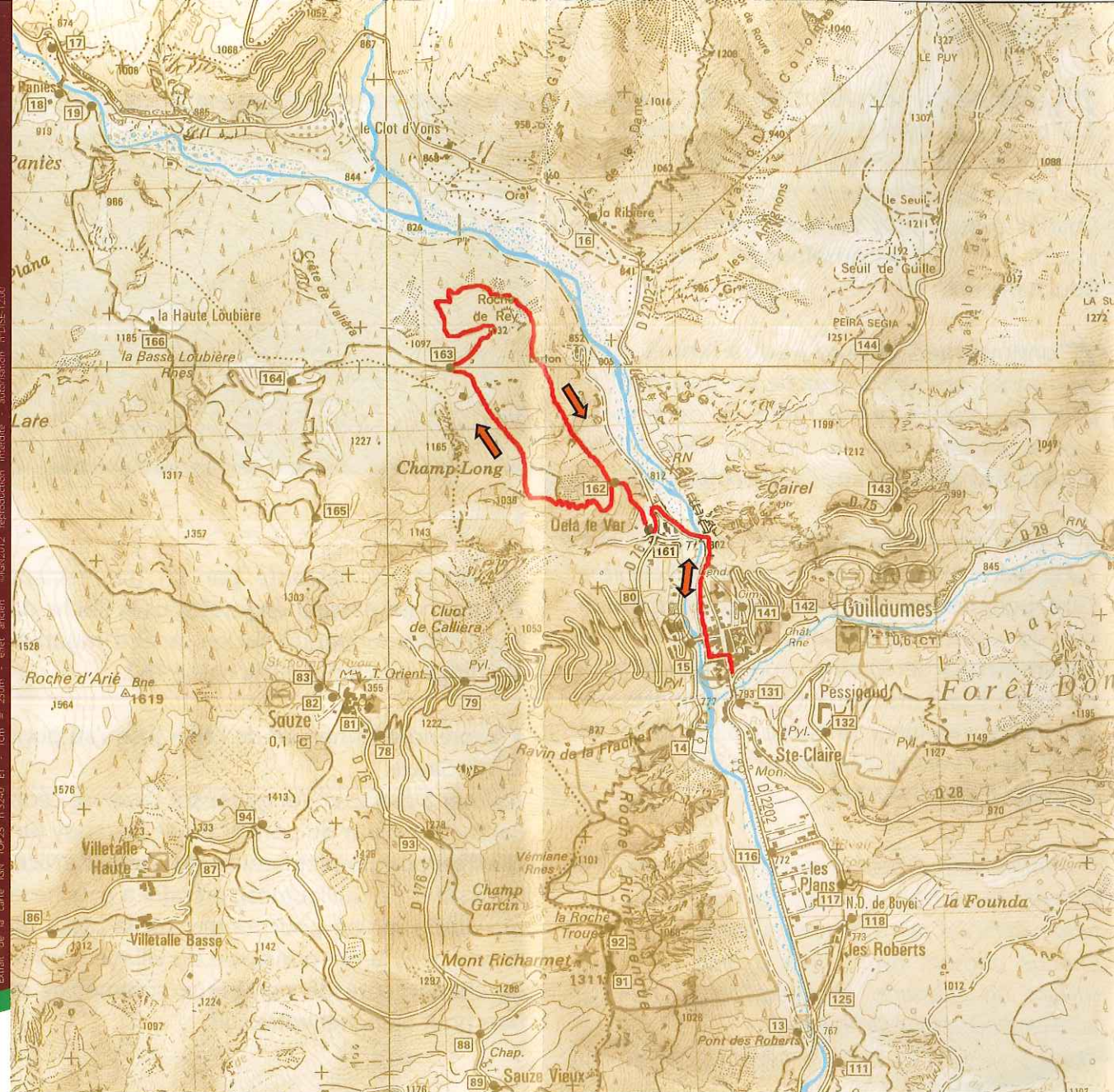


La Roche de Rey

Conception/édition : R. Ravatol - Cartographie : R. Daumas - Réalisation : ONEProd - Julien Laugier - Photos : J. Laugier
Extrait de la carte IGN TOP25 n°3240 ET - Tom = 250m - effet analem - alig./2012 - reproduction interdite - autorisation n°DISE 1200



Office du Tourisme de Guillaumes
06470 Guillaumes
Tel : 04 93 05 57 76
officedetourisme2@wanadoo.fr

www.guillaumes.fr

Dénivelé 280m
Durée 2h30
Difficulté 



La Roche de Rey

Départ : Guillaumes (800m)

Dénivellation : + 280m - 280m

Durée totale : 2h30

Niveau : randonnée facile

Cartographie : IGN Top 25 n° 3540 ET

Voilà une randonnée se déroulant au Nord du village sur la rive droite du Var. Elle permet de profiter d'une vue toute à fait différente sur la vallée, le château en ruine et le mimétisme de ses vieilles pierres, les éperons calcaire du quartier Cairel qui sont comme des sentinelles naturelles. Ce rognon de la Roche de Rey est un véritable obstacle pour le fleuve Var qui doit le contourner.



L'itinéraire

Depuis le parking de l'Office du Tourisme passer devant la mairie pour prendre à gauche la rue d'Annot (à l'angle d'un bar), puis en longeant la berge du Var par l'avenue Charles Albert, puis l'avenue Léon Barety on atteint la D.2202 au carrefour de la route vers Bouchanières.

Continuer vers le Nord jusqu'à l'entrée d'un tunnel, prendre à gauche en traversant le pont de Sauze, suivre la route sur deux cents mètres environ jusqu'au quartier Delà le Var (b.161), textuellement de l'autre côté du Var.

S'élever par un chemin bordé de chênes vers la balise 162, prendre direction la Loubière (Sud) pour une montée plus soutenue conduite par de courts lacets qui atteignent la cote 1038m au quartier Champ Long. Le plus difficile est passé, il faut maintenant, en restant presque de niveau, regagner la balise 163 (1060m) et rapidement vers l'Est rejoindre le belvédère de la Roche de Rey (1032m).

On remarquera ces canaux qui ont dû nécessiter des journées de dur labeur pour leur construction sur des terrains difficiles, afin d'irriguer les campagnes. Chaque arrosant ayant droit à l'eau du canal suivant un calendrier et à des heures précises qu'il était nécessaire de respecter.



Amorcer la descente par un mouvement tournant passant en forêt sous la Roche de Rey avant le longer un ancien canal d'irrigation qui dirige sans fatigue à la balise 162.

Reprendre l'itinéraire de l'aller jusqu'au pont de Sauze.

Tourner à droite et s'engager sur l'avenue Léon Barety et à partir du pont Maurice Durandy (un clin d'œil aux grandes familles du Comté de Nice, originaires de Guillaumes), prendre à gauche la rue du Dauphiné pour rentrer sur la place de Provence et la rue principale du village bordée de chaque côté de nombreux commerces et bars pour éteindre votre soif.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes - Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales.